

L'apport de données concernant d'autres mesures de conservation efficaces par zone (OECMs) dans le cadre de l'initiative Protected Planet: Lignes directrices

Suite à la Décision 14/18 adoptée par la Conférence des Parties à la CDB, ce document fournit des indications préliminaires sur la procédure à suivre pour communiquer les données concernant d'autres mesures de conservation efficaces par zone (OECMs). Ces données seront ensuite incorporées comme données complémentaires dans la base de données mondiale sur les aires protégées (*World Database on Protected Areas (WDPA)* en anglais) au sein du site internet [Protected Planet](#). Protected Planet comprend un ensemble d'informations relatif à la conservation de la biodiversité, y compris la *WDPA*, et il hébergera une base de données supplémentaire dédiée aux OECMs.

Davantage d'informations concernant la *WDPA* sont disponibles dans le [Manuel de la WDPA](#). Un [guide propre aux OECMs](#) est actuellement en cours de préparation par la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN.

Qu'est-ce que la WDPA ?

La *WDPA* est la base de donnée mondiale la plus compréhensive sur les aires protégées. Depuis 2004 (Décisions 7/28 ; 9/18 ; 10/31) les parties membres de la CDB sont requises de mettre à jour leurs données relatives aux aires protégées dans la *WDPA*. En 2018, elles ont été de nouveau encouragées à fournir des informations concernant les OECMs (Décision 14/8). La base de données relative aux OECMs sera utilisée parallèlement à la *WDPA* à des fins de rapport à la CDB, y compris en ce qui concerne les progrès réalisés en vue des Objectifs biodiversité d'Aichi ainsi qu'au regard des Objectifs de Développement Durable 14 et 15. UNEP-WCMC invite les parties concernées à soumettre leurs données relatives aux OECMs afin de pouvoir compléter cette base de données, ce qui est considéré comme une priorité.

Que sont les OECMs ?

Comme défini par la [Décision CDB CoP 14/8](#), une OECM est « *une zone géographiquement délimitée, autre qu'une aire protégée, qui est réglementée et gérée de façon à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la diversité biologique¹, y compris des fonctions et services écosystémiques connexes et, le cas échéant, des valeurs culturelles, spirituelles, socioéconomiques et d'autres valeurs pertinentes localement* ». Dans de nombreux cas, la différence entre une OECM et une aire protégée est liée à leur objectif : une aire protégée a comme objectif principal la conservation de la biodiversité, tandis qu'une OECM doit mener à la conservation de la

¹ Tel que défini à l'article 2 de la Convention sur la diversité biologique et conformément aux dispositions de la Convention. Conservation in situ: la conservation des écosystèmes et des habitats naturels et le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel et, dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs.

biodiversité indépendamment de ses objectifs premiers. Comme les aires protégées, les OECMs peuvent s’appliquer à toutes les [catégories de gestion définies par l’UICN](#).

Comment fournir des données ?

Les Etats sont encouragés à communiquer leurs données relatives aux OECMs (ainsi que sur les aires protégées) pour tout type de système de gestion, avec le consentement des parties prenantes et détenteurs de droits concernés, ainsi que les populations autochtones, communautés locales et acteurs privés.

Les éléments suivants doivent être envoyés à protectedareas@unep-wcmc.org:

1. Données spatiales extraites des Systèmes d’information géographique (SIG). Le transfert de données en format polygone est préférable, toutefois les données en format point peuvent également être fournies dans le cas où les polygones ne seraient pas disponibles.
2. Des informations descriptives de base (voir Tableau 1)
3. Les informations relatives à la source des données (plus de détails dans [le Manuel WDPA](#))
4. L’accord signé du fournisseur de données, disponible [ici](#).

Quelle information descriptive est requise ?

Tableau 1. L’information requise est décrite ci-dessous. Les lignes bleues représentent les domaines indispensables :

Nom du domaine	Détails et valeurs acceptés pour les OECMs (en gras)
WDPAID	Si l’OECM est déjà listée dans le WDPA mais doit être relocalisée au sein de la base de données OECM, veuillez fournir son WDPAID
WDPA_PID	Si l’OECM est déjà listée dans le WDPA mais doit être relocalisée au sein de la base de données OECM, veuillez fournir son WDpa_PID
PA_DEF	0 (correspond à la définition d’une OECM. Les aires protégées se voient attribuées la valeur ‘1’ dans ce domaine)
NAME	Nom de l’OECM
ORIG_NAME	Nom de l’OECM dans la langue originale
DESIGN	Nom de la désignation (par exemple ‘Watershed Management Area’, ‘Permanent Fisheries Closure’ ou ‘Sacred Natural Site’ (dans la langue originale))
DESIGN_ENG	Nom de la désignation en Anglais (par exemple ‘Watershed Management Area’, ‘Permanent Fisheries Closure’ ou ‘Sacred Natural Site’)
DESIG_TYPE	National (désignation légale à l’échelle nationale, par exemple ‘Watershed Management Area’) ; Regional (désignation au sein d’une convention régionale) ; International (désignation au sein d’une convention internationale, par exemple UNESCO Global Geopark) ; Not Applicable (aucune désignation à aucune échelle de gouvernance, mais OECM établie par d’autres moyens tels que le droit coutumier)
MARINE	0 (entièrement terrestre) ; 1 (partiellement terrestre et partiellement marine) ; 2 (entièrement marine)
REP_M_AREA	Superficie en km2 de la partie marine de l’OECM
REP_AREA	Superficie en km2 de l’OECM dans sa totalité

NO_TAKE	Applicable uniquement si MARINE = 1 ou 2 : une partie de l’OECM est-elle interdite à l’exploitation des ressources naturelles vivantes ou mortes, en considérant toutes les méthodes de pêche, extraction, déversement, dragage et construction ? Not applicable (si MARINE = 0) ; Not Reported (si inconnu) ; None (si il n’y a pas de zone interdite d’accès) ; Part (si une partie de l’OECM est une zone interdite d’accès) ; All (si la totalité de l’OECM est une zone interdite d’accès).
NO_TK_AREA	Superficie en km2 de la zone interdite d’accès
STATUS	Proposed (la désignation d’OECM a été proposée) ; Designated (zone désignée comme OECM) ; Established (non officiellement désignée comme OECM ou proposée comme tel, mais établie en tant qu’OECM via d’autres biais, comme le droit coutumier par exemple) ; Inscribed (Site classé patrimonial mondial)
STATUS_YR	L’année au cours de laquelle le statut est entré en vigueur
GOV_TYPE	Federal or national ministry or agency; Sub-national ministry or agency; Government-delegated management; Transboundary governance; Collaborative governance; Joint governance; Individual landowners; Non-profit organisations; For-profit organisations; Indigenous peoples; Local communities
OWN_TYPE	State; Communal; Individual landowners; For-profit organisations; Non-profit organisations; Joint ownership; Multiple ownership; Contested
MANG_AUTH	Nom de l’autorité compétente
MANG_PLAN	Lien ou référence vers le plan de gestion de l’OECM
SUPP_INFO	Lien ou référence vers les informations liées à l’OECM en question, telles que les détails justifiant que la zone remplit bien tous les critères permettant de la qualifier d’OECM (sur la base de la définition officielle)
SUB_LOC	Code infranational ISO 3166-2 où l’OECM est localisée
PARENT_ISO3	Code a caractère alphanumérique ISO 3166-1 Alpha-3 du pays où l’OECM est localisée
ISO3	Code a caractère alphanumérique ISO 3166-1 Alpha-3 du pays ou du territoire où l’OECM est localisée

Contactez-nous :

Nous serions ravis de pouvoir vous assister dans la communication de vos données relatives aux OECMs. Veuillez nous contacter à l’adresse suivante : protectedareas@unep-wcmc.org